

Article 21 du Règlement

La nouvelle initiative en matière de création d'emploi, le Programme Entreprise Atlantique, est l'un des éléments fondamentaux de notre politique pour remédier aux disparités régionales. Aux termes de ce nouveau programme, le gouvernement fédéral garantira aux investisseurs privés des prêts totalisant jusqu'à 1 milliard de dollars et des bonifications de taux d'intérêt maximales de 6 points seront offertes pour le lancement de nouvelles entreprises ou pour l'expansion des entreprises existantes.

● (1405)

Un comité consultatif composé de représentants du secteur privé de ces régions participera à la mise en œuvre de ce programme qui a pour but de favoriser certains projets pertinents dans le domaine de la fabrication et du traitement des matières premières, dans les services, le tourisme et le secteur primaire.

En outre, le crédit d'impôt à l'investissement de 20 p. 100 consenti dans la région de l'Atlantique sera non seulement maintenu, mais étendu aux localités des régions insulaires de l'Atlantique. Ces mesures indiquent que le gouvernement continue de favoriser une croissance économique soutenue de l'Atlantique.

* * *

LES PARLEMENTAIRES

LE PRÉSUMÉ DÉNIGREMENT DE CARACTÈRE RACISTE

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, il était regrettable d'entendre hier à la Chambre le député conservateur de Nunatsiak (M. Suluk) traiter de mafioso le député de Bourassa (M. Rossi), qui est d'origine italo-canadienne. Bien que cette remarque n'ait peut-être pas été enregistrée, cela ne justifie ni ne diminue la gravité d'une telle accusation raciste. Nos compatriotes commencent à en avoir assez d'être continuellement étiquetés de façon aussi injuste. En tant que Canadiens, il nous faut déraciner ces réflexions humainement dégradantes.

Cela est d'autant plus inquiétant que l'incident s'est produit dans l'institution même qui doit donner l'exemple. J'invite donc le député de Nunatsiak à faire montre d'initiative, de courage et d'intégrité en avouant qu'il a fait une grave erreur et en présentant les excuses qui s'imposent. La communauté italo-canadienne a besoin de l'entendre. Mais, plus important, c'est le Parlement et le pays qui ont besoin de l'entendre.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LA FABRICATION D'ARMES CHIMIQUES

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, la semaine dernière, le ministre de la Défense nationale (M. Nielsen) a affirmé catégoriquement, comme le rapporte le *hansard* à la page 10889: «On ne fabrique pas d'armes chimiques au Canada». Trois sources du ministère de la Défense nationale ont confirmé que, oui, des armes chimiques, inscrites dans le répertoire de 1985 du gouvernement du Canada qui porte sur les armes chimiques et biologiques de fabrication canadienne, sont produites au Canada. De fait, à la fin de la semaine dernière, des personnes des services mêmes du ministre ont communiqué avec moi pour confirmer que le Soman, le Sarin, le Tabun et le VX, tous des agents de guerre chimique mortels

qui tuent par suffocation, sont produits à l'établissement de recherche pour la défense de Suffield, en Alberta, comme le sont le T-2370 et le gaz moutarde. Les quatre premiers sont inscrits à la page 80 comme des agents de guerre chimique mortels.

Le personnel du ministère de la Défense nationale m'a dit avec insistance que ces armes chimiques sont produites en très petites quantités. Soit. Mais elles sont produites au Canada et le ministre de la Défense nationale le savait quand il l'a nié catégoriquement la semaine dernière.

N'oublions pas qu'un seul seau de certains produits chimiques comme la dioxine peuvent tuer des millions de personnes.

* * *

LA CONDITION FÉMININE

LES MESURES DU GOUVERNEMENT POUR AIDER LES FEMMES

Mme Mary Collins (Capilano): Comme nous allons bientôt célébrer la Journée internationale des femmes, monsieur le Président, il convient de signaler les mesures positives prises par le gouvernement pour promouvoir la justice sociale envers les femmes au Canada.

La Loi sur le divorce a été réformée pour simplifier la procédure de divorce. On est en train d'établir un registre des ordonnances de pension alimentaire pour veiller à ce que les parents qui élèvent seuls des enfants touchent les pensions auxquelles ils ont droit. On a chargé un groupe parlementaire d'examiner les façons d'améliorer la garde des enfants. La Loi sur les Indiens a été modifiée de manière à éliminer les dispositions discriminatoires envers les femmes et les autres personnes injustement privées du statut d'Indien.

Aujourd'hui, le ministre de la Justice (M. Crosbie) a annoncé d'importantes modifications aux lois et aux programmes afin de les rendre conformes à la Charte des droits et libertés.

Pour marquer la Journée internationale des femmes, nous avons renouvelé notre engagement envers les femmes, la justice et l'égalité pour tous.

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE

LA PERFORMANCE DU GOUVERNEMENT

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, le 23 mai 1985, lorsque l'honorable ministre des Finances (M. Wilson) annonçait son premier budget, quelques secondes après, le chef de l'opposition officielle (M. Turner), appuyé par le chef du Parti socialiste, déclarait que ce Budget nous coûterait de 200,000 à 300,000 emplois.

Au contraire, monsieur le Président, le budget annoncé le 23 mai 1985 a permis la création de 560,000 emplois nouveaux, dont 156,000 dans la province de Québec.

Décidément, les députés de l'opposition n'ont jamais été habitués à une telle performance.